Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203194-20260424-DEL_2026_030-DE

COMMUNE DE SAINT MICHEL EN GRÈVE
Délibération du Conseil Municipal du 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril, à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. benoît DUMONT,-après convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 17 avril 2026.

Effectif légal du conseil municipal : 11 Nombre de conseillers présents : 09 Quorum : 06

Nombre de conseillers en exercice : 11 Suffrages exprimés : 11

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Benoît DUMONT, Yves LE MENN, Mme Sandrine LARHER, M. Stéphane ANTONELLI, Mme Patricia MIGARD, M. François HUET, Mme Sandrine GUELOU, M. Mathieu LE GAL, Mme Frédérique TOUCHARD.

Absents : Mme SCHMITT Rome–procuration à Sandrine LARHER–, M. François PONCHON –procuration à Frédérique TOUCHARD–.

Secrétaire de séance pris au sein du conseil : Mathieu LE GAL

2026–030 – H – PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statuaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée par la loi 87-529 du 13 juillet 1987 notamment son article 38,

Vu le décret n°2005-1344 du 28 octobre 2005 modifiant le décret 87-1107 portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n°2002-87 modifié portant disposition statutaire commune aux cadres d'emploi de catégorie B ;

Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;

Vu le décret 95-25 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des rédacteurs ;

Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier des adjoints administratifs territoriaux.

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,

Vu le Décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation,

Vu la dernière modification du tableau des effectifs du 24 octobre 2025,

Considérant la modification du poste intervenue au cours de ce conseil,

➲ Le Maire propose à l'assemblée :

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203194-20260424-DEL_2026_030-DE

La création de 1 emploi de C adjoint technique à temps complet contractuel pour 3 mois (même Conseil) pour la saison estivale
La création de 1 emploi de C adjoint d'animation à temps complet pour 6 semaines en juillet et août . (même Conseil).
La création d'un emploi de catégorie B de rédacteur principal 1e classe et la suppression de l'emploi de rédacteur principal 2e classe à compter du 01/05/2026 (même Conseil).

➲ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier le tableau des emplois à compter du 01/05/2026

EN ANNEXE LE TABLEAU DES EFFECTIFS MIS à JOUR

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance
Mathieu LE GAL

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Benoît DUMONT

MAIRIE DE SAINT MICHEL EN GREVE ☆ (Côtes d'Armor) ☆

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Mathieu LE GAL

COMMUNE DE SAINT MICHEL EN GREVE . **TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/05/2026**

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Poste occupé	
							Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %) Agent
	Filière Administrative (service administratif)							
N° 2026-029 du 24/04/2026	*Rédacteur principal 1ème classe*	*B*	*35,00h*	*35H00*	*Secrétariat de Mairie*		*Titulaire*	*100 %*
N° 2024-055 du 11/07/2024	*Adjoint Administratif*	*C*	*35,00h*	*35H00*	*Gérante d'agence postale*		*Titulaire*	*100 %*
	Filière Technique (service technique)							
N° 2024-086 du 27/09/2024	*Adjoint technique*	*C*	*35,00h*	*35H00*	*Agent polyvalent*		*Titulaire*	*100%*
N° 2025-063 du 24/10/2025	*Adjoint technique*	C	*30,00h*	*30H00*	*Service cantine et garderie*		*CDI*	*85,71%*
N° 2024-056 du 11/07/2023	*Adjoint technique*	C	*9,00h*	*9H00*	*Ménage à la salle des fêtes*		*CDD*	*25,71%*
N° 2026-029 du 24/04/2026	*Adjoint technique*	*C*	*35,00h*	*35H00*	*Agent polyvalent*		*CDD 3 mois*	*100%*
	Filière Médico -sociale							
N° 2018-037 du 29/06/2018	*ATSEM principal 1ere classe*	C	*35,00h*	*35H00*	*ATSEM école maternelle*		*Titulaire*	*100%*
	Filière Animation							
N° 2026-029 du 24/04/2026	*Adjoint d'animation*	C	*35,00h*	*35H00*	*Animation sur la plage*		*CDD 6 semaines*	*100%*

CDG - Service Statuts-Rémunérat

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212203194-20260424-DEL_2026_030-DE